

Service de la Taxe Poids Lourds : il est urgent d'agir !

Le 4 novembre 2014 s'est tenu un CHS-CT extraordinaire exclusivement consacré à la situation inédite créée par l'annonce de la suppression de la Taxe Poids Lourds (ECOTAXE).

En effet, 130 douaniers, spécialement affectés à cette mission à Metz, se retrouvent désormais sans mission stable et pérenne à exercer. Il convient de rappeler que, si une grande majorité d'entre eux exerçait auparavant en Lorraine, une forte proportion d'agents a été mutée dans ce service des 4 coins de la France pour y exercer une mission nouvelle dont l'administration leur garantissait l'existence pour les 10 prochaines années.

Il faut aussi préciser que, de reports en suspensions, provisoires puis définitifs, ces agents sont ballottés depuis près de 2 ans par les annonces gouvernementales les plus contradictoires.

Après avoir subi la fermeture du CISD à METZ (Centre interrégional de saisie douanière), les agents concernés subissent aujourd'hui de plein fouet cette double peine. Pour FO c'est inacceptable!

Après avoir insisté sur le gâchis humain et financier de ce qui s'apparente à un scandale d'Etat (ECOMOUV) dépassant de loin les compétences d'un CHS-CT, les représentants FO ont alerté sur l'anxiété des agents de ce service, laquelle est désormais à son paroxysme. Pour FO il est urgent d'annoncer rapidement des missions pérennes à attribuer à l'ensemble des agents de l'ex-STPL.

Gageons que la venue rapide du ministre du budget, Christian Eckert, au sein de ce service, le 27/10/2014 et la stupeur de la Direction permettent de prendre la mesure du problème et d'y apporter dans les meilleurs délais les réponses appropriées.

Des solutions sont possibles, des propositions ont d'ores et déjà été faites par FO DOUANE, sachant qu'une très grande majorité des agents concernés souhaitent continuer à exercer en douane et dans un périmètre proche de Metz. Ainsi, dans le cadre du projet stratégique douanier (PSD) combattu avec force par FO DOUANE, plusieurs services de centralisation de missions douanières, comportant pour certains plusieurs dizaines d'agents, doivent être créés, notamment en Ile-de-France. Belle contradiction de l'administration, des agents expérimentés et des locaux étant déjà présents à Metz, pourquoi certaines de ces missions n'y seraient-elles pas transférées ?

FO a également demandé que les demandes de mutation prioritaires formulées par les agents soient satisfaites.

Réponse de la Direction :

Sur Metz oui, dans l'interrégion priorité possible, mais pas de raison de bouleverser le périmètre national. Les agents apprécieront !

La DG a précisé qu'à ce stade aucune nouvelle mission ne pouvait être créée pour occuper durablement l'ensemble des agents du STPL, mais qu'elle y réfléchit pour début 2015. Le rapport établi par la psychothérapeute en charge du suivi psychologique des agents est accablant sur l'état psychologique actuel de nos collègues : « problèmes psychosomatiques », « fatigue », « révolte », « colère », « profonde désillusion », « dépression », « période à risque », « personnes en grand danger », « agents ni reconnus ni entendus », « souffrance liée au travail », Sa conclusion « ces manifestations sont à prendre au sérieux. »

Ce rapport a d'ores et déjà fait l'objet d'un message d'alerte à destination du ministère. Pourra-t-on réellement attendre le mois de janvier pour obtenir les arbitrages ministériels ?